

Claira, le 22 septembre 2022



Dossier suivi par : Carole SALCENACH

***Objet :** Conseil Municipal*

CONVOCATION

Madame, Monsieur, j'ai l'honneur de solliciter votre présence, lors du Conseil Municipal,

**Le mercredi 28 septembre 2022
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour :

- 1 – Modification du tableau des effectifs
- 2 – Fourrière automobile - approbation du recours à une délégation de service public selon la procédure simplifiée
- 3 - Approbation du règlement du Point Jeunes
- 4 – Admission en non-valeur des créances éteintes et irrécouvrables - budget principal
- 5 – Convention de servitude Enedis - parcelles cadastrées section ay numéro 59 et 60 - intervention sur le réseau électrique
- 6 – Modification des statuts de la Société Publique Locale Perpignan Méditerranée



Marc PETIT
Maire de Claira